

OFFRE DE FORMATION

Développer la culture du risque dans les territoires

Formation sur 2 jours

(1,5 jours en présentiel et 0,5 jour en
distanciel)

du 20 mai (13h30) au 21 mai 2025

Lieu : **Paris**

le 4 novembre 2025 (matin)

Lieu : **à distance**



Les territoires sont soumis à de nombreux aléas naturels (inondations, feux de forêts, érosion du trait de côte, etc.), qui ont vocation à s'intensifier dans le futur, conséquence du changement climatique. Pour diminuer l'impact humain, social et économique et favoriser le plus rapidement possible le retour à la normale des territoires, voire à un retour amélioré, après une catastrophe naturelle majeure, **il est indispensable de sensibiliser et d'acculturer l'ensemble des acteurs (élus, techniciens, citoyens...) afin de permettre à chaque individu d'agir avec bon sens et à son échelle.**

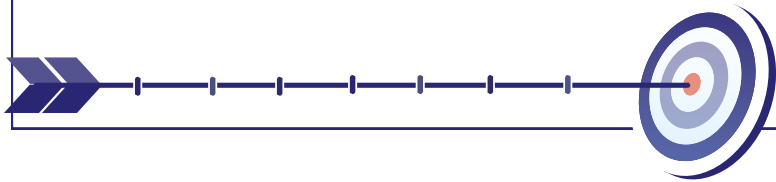
À partir d'une approche opérationnelle et de partage de retours d'expériences, cette formation vous permettra d'acquérir des méthodes et des outils pour définir et mettre en œuvre un plan d'actions de sensibilisation et d'implication de chacun sur votre territoire, adapté aux enjeux du territoire, selon vos objectifs et vos moyens.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue du premier module, les stagiaires seront capables de :

- Décrire les fondamentaux de la culture du risque (obligations réglementaires, plan d'action gouvernementale, enjeux de la sensibilisation)
- Identifier les ressources, les méthodes et outils les plus courants
- Organiser une démarche d'animation locale et construire un plan d'actions pérenne en identifiant les actions les plus pertinentes (coûts, publics touchés, logistique, efficacité...)
- Évaluer l'efficacité des actions mises en place en diagnostiquant les facteurs de réussite/leviers mobilisables.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Mise en situations et exercices pratiques
- Quizz

PUBLIC



- Agents des collectivités (communes, EPCI, EPTB, syndicats mixtes, etc.) qui ont à organiser la diffusion d'information sur les risques vers le public dans le cadre de leurs obligations réglementaires ou qui souhaitent développer des actions de culture du risque sur leur territoire ;
- Agents des services de l'État en charge de la prévention des risques naturels, qui organisent ou appuient le développement d'actions de sensibilisation et d'information en lien avec leurs obligations réglementaires et compétences ;
- Personnels d'associations et acteurs de l'aménagement du territoire ;
- Agents portant des missions en lien avec la résilience territoriale.

NIVEAU PRÉ-REQUIS

Aucun.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apport technique (méthodes et outils)
- Illustrations par retours d'expérience
- Mise en pratique avec des études de cas réelles apportées par les participants
- Techniques d'intelligence collective et ateliers participatifs

FRAIS D'INSCRIPTION

1000 € HT par stagiaire (TVA à 0%)
Déjeuner inclus

DURÉE 2 JOURS

PROGRAMME



JOUR 1

13h30 - 17h30

Accueil et présentation de la formation

Les fondamentaux de la culture du risque

- État actuel de la perception du risque en France
- Notions de psycho-sociologie des risques naturels
- L'importance de mettre en place une stratégie de culture du risque

La réglementation

- Textes réglementaires
- Obligations du maire et des services de l'Etat

Présentation d'actions innovantes

- Benchmark d'actions innovantes
- Appréhender les 8 leviers de la culture du risque

JOUR 2

08h30 - 12h00

Mettre en place sa méthodologie

- Établir son diagnostic territorial / définir des objectifs / identifier des ressources documentaires et réseaux d'acteurs
- Clefs de réussite
- Outils / financements existants
- Évaluation des actions

Travail collectif sur des cas d'étude

- Travail sur trois études de cas (choisies préalablement parmi les propositions des stagiaires)
- Actions possibles, leviers...

13h30 - 16h00

Travail collectif sur un plan d'actions

- Établir un plan d'actions

Restitution / partage / exposés oraux

- Exemples de plan d'actions
- Rappel des clefs de réussite

Evaluation / conclusion

- Bilan
- Présentation du programme de la matinée du 20 mars en distanciel

JOUR 3

9h00 – 12h00 (Visio-conférence)

Retour sur les enseignements de la formation en présentiel

- Questionnaire en ligne

Retour sur les expériences personnelles

- Différents temps d'échanges : stratégie, difficultés, leviers, actions mises en place
- Suites à donner pour se mettre en action



LES ATOUTS DU **CEREMA**

- Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens) ;
- De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales ;
- Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

COORDINATION DE LA FORMATION

Perrine Vermeersch

Responsable d'activités Risques naturels et résilience

INFORMATIONS ET INSCRIPTION



formation.catalogue@cerema.fr



www.cerema.fr



CeremaCom



Cerema

